Archives départementales de l'Aube

Actes du département de l'Aube (1790-An VIII)

Sous-série 2 L

Instrument de recherche

Version 2026

Réalisé par Marie-Thérèse Gangarossa et Louise Keusch, sous la direction de Nicolas Dohrmann, directeur des Archives et du Patrimoine, et Arnaud Baudin, directeur adjoint.

Troyes

2026

Référence

FRAD0010_2L 1 – 109

Intitulé

Actes du département de l'Aube (1790 - An VIII)

Dates

1790 – An VIII

Niveau de description

Sous-série

Importance matérielle

3,30 m.l.

Noms des producteurs

Conseil général du département de l'Aube ; Directoire du département de l'Aube ; Administration centrale du département de l'Aube ; Procureur général syndic ; Commissaire près le directoire du département de l'Aube.

Histoire administrative

L'administration centrale est décrite ci-dessous d'après le *Dictionnaire historique de la Révolution française*, sous la direction d'Albert SOBOUL[1].

Le département est administré par un conseil général de 36 membres, élus pour 2 ans et renouvelables par moitié chaque année.

Sous la Constituante (9 juillet 1789 – 30 septembre 1791), l'administration du département était permanente mais on distinguait le conseil du directoire. Le conseil est composé de 28 membres et tient une session annuelle, qui ne pouvait excéder un mois normalement, pour déterminer les règles générales de chaque partie de l'administration. Le directoire compte 8 membres et constitue l'organe exécutif de l'administration départementale. Le directoire s'occupe de l'exécution des arrêtés pris par le conseil et de l'expédition des affaires particulières.

Cette organisation est maintenue sous la Législative (1er octobre 1791 – 21 septembre 1792).

La Convention (21 septembre 1792 – 26 octobre 1795) supprime les conseils généraux ainsi que le procureur général syndic. Au niveau du département, ne subsiste alors que le directoire, dont les pouvoirs sont réduits à la répartition des impôts et la surveillance des domaines nationaux.

Sous le Directoire (26 octobre 1795 – 9 novembre 1799), la suppression des districts renforce à nouveau l'administration départementale. L'administration centrale est réduite à 5 membres par la Constitution du 5 fructidor an III[2].

En parallèle de cette administration départementale, les assemblées nationales successives instaurent de nouvelles fonctions de représentants de l'État auprès des départements : les procureurs généraux syndics, puis les commissaires près l'administration départementale.

[1] *Dictionnaire historique de la Révolution française*, sous la direction d'Albert Soboul, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

[2] 22 août 1795. Voir article 174 et suivants de la Constitution.

Tout d'abord, la Constituante crée les procureurs-généraux syndics, institution éphémère née en juin 1790 et supprimée dès frimaire an II[3]. Dans chaque département est ainsi élu un procureur général syndic, qui exerce la fonction de représentant du pouvoir central au niveau départemental. Il est chargé de transmettre les lois au directoire du département et aux procureurs syndics des districts. Les procureurs généraux syndics ainsi que les procureurs syndics assistent aux assemblées d'administration mais n'ont pas voix délibérative. Néanmoins, aucune décision ne peut être prise en leur absence. En effet, le procureur général syndic est en charge de rappeler la loi, notamment par un réquisitoire avant chaque prise de décision. C'est notamment à l'aide de ces réquisitoires qu'il peut exercer une influence auprès des administrateurs, les rappels à la loi devenant parfois des exhortations à l'action. Fort de ses correspondances abondantes avec les municipalités, cantons et districts, mais aussi avec le ministère de l'Intérieur, le procureur général syndic est un vrai relai entre les institutions locales et nationales, au début de la Révolution française.[4]

Le chaînon faisant le lien entre les procureurs généraux syndics, supprimés dès frimaire an II, et les préfets, dont la fonction est créée à l'an VIII, est le commissaire près l'administration départementale.

C'est par la Convention de l'An III que sont institués les commissaires près l'administration départementale. Ceux-ci sont nommés par le Directoire exécutif, lequel peut les révoquer. Ce commissaire doit surveiller et requérir l'exécution des lois[5]. Tout comme, le procureur général syndic, le commissaire près l'administration départemental assiste aux délibérations de l'administration centrale du département, mais n'a pas voix délibérative[6]. Parmi ses missions principales, le commissaire près l'administration départementale doit rendre compte au ministère de l'Intérieur de l'exécution des lois au niveau local[7]. L'instruction du ministre de l'Intérieur Bénezech du 22 brumaire an IV[8] impose notamment la rédaction d'un rapport administratif selon une structure prédéfinie. Ce rapport est précisé par l'instruction du ministre de l'Intérieur Barras du 12 frimaire an IV[9]. « De fait, la période du Premier Directoire (1795-1797) est généralement marquée au niveau départemental par la forte présence du commissaire, persuadé d'incarner tout ensemble la loi et la volonté de la République ; ce qui indispose les administrateurs et les magistrats, bien vite soupçonnés de complaisance par le commissaire, sinon de complicité, avec les puissances qui encadraient la société d'Ancien Régime. »[10].

Dans l'Aube, une assemblée départementale se réunit le 31 mai 1790. Lors de cette séance, Beugnot est élu procureur général syndic. Cette même séance est consacrée à l'élection des 36 membres de l'administration départementale.

Cette dernière tient une réunion préliminaire du 5 au 7juillet 1790. L'ouverture de la séance est marquée par le discours du procureur général syndic. Le 5 juillet, à la reprise de la séance, à 15 heures, a lieu l'élection du président du département. Henri Picot est élu à la majorité absolue des voix. Il devient ainsi le premier président du département de l'Aube.

À sa création, l'administration départementale est installée à l'Hôtel Marisy, rue du Mortier d'Or. A compter du 25 mars 1794, elle déménage et s'installe dans une partie de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains, bien national cédé par l'Etat[11].

[3] Novembre – décembre 1793.

[4] ANDRO, Gaid, « Pistes de recherche pour une étude sur les procureurs généraux syndics : entre histoire individuelle et histoire institutionnelle », Annales historiques de la Révolution française, n°360, avril-juin 2010.

[5] Constitution de l'An III, article 191.

[6] Décret du 21 fructidor an III (7 septembre 1795).

[7] Circulaire signée par François de Neufchâteau le 21 fructidor an V (7 septembre 1797) : « Souvenez-vous qu'un commissaire du Directoire exécutif doit être, en quelque sorte, une glace pure et fidèle où le gouvernement doit voir se réfléchir les objets tels qu'ils sont. »

[8] 3 novembre 1795.

[9] 3 décembre 1795.

[10] GAINOT, Bernard. « La province au crible des rapports des commissaires départementaux du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, n°330, p.143-157, octobre -décembre 2002.

[11] ARPIN, Charles, « Troyes s'enrichit d'un hôtel de préfecture moderne sans rien perdre de son ancienne façade », *La vie en Champagne*, n°52, décembre 1957, p. 6-10.

Historique de la conservation

Pour plus de détails, se reporter à l'introduction de la série L.

Dans le cadre de la reprise de la série L, la sous-série 2 L est traitée au cours des années 2024 et 2026. Ce traitement consiste en l'identification des documents, suivie de l'élaboration d'un instrument de recherche, puis de la recotation des documents, pour finir avec un reconditionnement adéquat.

Table de concordance

Ancienne cote dans l'inventaire (1892 - 2026)	Ancienne cote (antérieure à 1892)	Ancienne cote informatique (Thot) (1990 - 2026)	Nouvelle cote (à compter de juin 2026)
L*5	/	L5*	2 L 8
L152	/	L152	2 L 92 ; 2 L 93 ; 2 L 94 ; 2 L 95 ; 2 L 98
L154	/	L154	2 L 96
L155	/	L155	2 L 96
L156	/	L156	2 L 96
L157	/	L157	2 L 97
L158	/	L158	2 L 96
L164	/	L164	2 L 99 ; 2 L 100 ; 2 L 101 ; 2 L 102 ; 2 L 103 ; 2 L 104 ; 2 L 105 ; 2 L 106 ; 2 L 107 ; 2 L 108 ; 2 L 109
L321	/	L321	2 L 9
Lc1 4	/	1 LC 4	2 L 2
Lc1 5	/	1 LC 5	2 L 3
Lc1 6	/	1 LC 6	2 L 4
Lc1 7	/	1 LC 7	2 L 5
Lc1 8	/	1 LC 8	2 L 6
Lc1 9	/	1 LC 9	2 L 14
Lc1 9bis	/	1 LC 9(2)	2 L 16
Lc1 9ter	/	1 LC 9(3)	2 L 15
Lc110	K1	1 LC 10	2 L 20
Lc1 11	/	1 LC 11	2 L 21
Lc1 12	/	1 LC 12	2 L 17 ; 2 L 18 ; 2 L 19 ; 2 L 92
Ld1 13	/	1 LD 13	2 L 23
Ld1 14	/	1 LD 14	2 L 24
Ld1 15	/	1 LD 15	2 L 25
Ld1 16	L 29	1 LD 16	2L 26
Ld1 17	L 28	1 LD 17	2L 27
Ld1 18	L 27	1 LD 18	2L 28
Ld1 19	L 17	1 LD 19	2L 29
Ld1 20	L 16	1 LD 20	2L 30
Ld1 21	L 15	1 LD 21	2L 31
Ld1 22	L 14	1 LD 22	2L 32

Ancienne cote dans l'inventaire (1892 - 2026)	Ancienne cote (antérieure à 1892)	Ancienne cote informatique (Thot) (1990 - 2026)	Nouvelle cote (à compter de juin 2026)
Ld1 23	L 550	1 LD 23	2L 33
Le1 24	L 1	1 LE 24	2L 34
Le1 25	L 7	1 LE 25	2L 35
Le1 26	L 18	1 LE 26	2L 36
Le1 27	L 26	1 LE 27	2L 37
Le1 28	L 25	1 LE 28	2L 38
Le1 29	L 22	1 LE 29	2L 39
Le1 30	L 19	1 LE 30	2L 40
Le1 31	L 20	1 LE 31	2L 41
Le1 32	L 21	1 LE 32	2L 42
Le1 33	L 30	1 LE 33	2L 43
Le1 34	L 23	1 LE 34	2L 44
Le1 34bis	L 24	1 LE 34(2)	2L 45
Le1 35	/	1 LE 35	2L 49
Lk1 191	K 21	1 LK 191	2L 51
Lk1 192	K 19	1 LK 192	2 L 52
Lk1 193	K 24	1 LK 193	2 L 53
Lk1 194	/	1 LK 194	2 L 54
Lk1 195	K 12	1 LK 195	2 L 55
Lk1 196	K 23	1 LK 196	2 L 56
Lk1 197	K 15	1 LK 197	2 L 57
Lk1 198	K 20	1 LK 198	2 L 58
Lk1 199	K 22	1 LK 199	2 L 59
Lk1 200	/	1 LK 200	2 L 60
Lk1 201	K 4	1 LK 201	2 L 61
Lk1 202	K 6	1 LK 202	2 L 62
Lk1 203	K 51	1 LK 203	2 L 63
Lk1 204	K 25	1 LK 204	2 L 64
Lk1 205	/	1 LK 205	2 L 65
Lk1 206	K 8	1 LK 206	2 L 66
Lk1 207	K 41	1 LK 207	2 L 67
Lk1 208	K 18	1 LK 208	2 L 68
Lk1 210	K 32	1 LK 210	2 L 69
Lk1 211	K 34	1 LK 211	2 L 70
Lk1 212	K 9	1 LK 212	2 L 71
Lk1 213	K 14	1 LK 213	2 L 72
Lk1 214	K 29	1 LK 214	2 L 73
Lk1 215	K 30	1 LK 215	2 L 74
Lk1 216	K 35	1 LK 216	2 L 75
Lk1 217	K 36	1 LK 217	2 L 76
Lk1 218	K 44	1 LK 218	2 L 77
Lk1 219	K 33	1 LK 219	2 L 78
Lk1 220	K 26	1 LK 220	2 L 79
Lk1 221	K 17	1 LK 221	2 L 80
Lk1 222	K 31	1 LK 222	2 L 81
Lk1 223	K 37	1 LK 223	2 L 82
Lk1 224	K 45	1 LK 224	2 L 83
Lk1 225	K 3 ; K 222	1 LK 225	2 L 84
Lk1 226	K 28	1 LK 226	2 L 50
Lk1 227	K 42	1 LK 227	2 L 47

Ancienne cote dans l'inventaire (1892 - 2026)	Ancienne cote (antérieure à 1892)	Ancienne cote informatique (Thot) (1990 - 2026)	Nouvelle cote (à compter de juin 2026)
Lk1 228	K 87	1 LK 228	2 L 48
Lvrac 44	/	Lv 44	2 L 91 ; 2 L 92 ; 2 L 94 ; 2 L 96. 2 L 97
Lvrac 80	/	Lv 80	2 L 1 ; 2 L 22
Lvrac 119a	/	Lv 119 (1)	2 L 96
NA 4266	/	NA 4266	2 L 11
NA 6899	/	NA 6899	2 L 46
NA 6901	/	NA 6901	2 L 10
NA 6903	/	NA 6903	2 L 7
1 Q 147	L 333	1 Q 147	2 L 87
1 Q 147 bis	L 332	1 Q 147(2)	2 L 90
1 Q 172	/	1 Q 172	2 L 85
1 Q 1379	/	1 Q 1379	2 L 88
1 Q 1380	/	1 Q 1380	2 L 89
1 Q 1513	/	1 Q 1513	2 L 86
Non coté	/	/	2 L 12
Non coté	/	/	2 L 13

Modalité d'entrée

Versement

Présentation du contenu

Le champ chronologique de cette sous-série s'étend de 1790 à l'an VIII (1800).

Cette sous-série regroupe les délibérations, arrêtés et procès-verbaux de séances du Conseil général du département, du directoire du département, de l'administration centrale et du commissaire près le directoire du département.

L'ensemble de ces registres permet de suivre au fil des années les décisions prises par les institutions départementales pour appliquer les directives émises au niveau national, mais aussi répondre aux problématiques locales. Ces délibérations sont regroupées, par service producteur, dans des registres.

Une collection d'extraits de délibérations et d'arrêtés imprimés a été conservée, pour présenter la pluralité des supports sur lesquels étaient diffusés ces actes. Parmi les autres supports de diffusion de ces actes, quelques affiches viennent compléter cette sous-série.

Cette sous-série offre au chercheur des informations sur l'ensemble des thématiques relevant de la compétence du département, et ce pour toute la période révolutionnaire, de 1790 à 1800.

Il convient de noter que les registres de délibérations des districts et des cantons ont été reclassés dans les sous-séries des districts et cantons producteurs.

Évaluation, tris et éliminations, sort final

Les doublons des extraits imprimés des registres de délibérations ont été éliminés. Seul l'exemplaire le mieux préservé a été conservé pour constituer la collection des documents imprimés.

Ont également été éliminés les affiches d'extraits imprimés faisant doublons avec les registres déjà conservés. Seule une dizaine d'affiches a été conservée afin de garder trace de la pluralité des supports de diffusion des délibérations. Le choix des affiches a été déterminé par leur état de conservation.

Aucun accroissement de cette sous-série n'est prévu.

Mode de classement

Le classement de cette sous-série suit une logique de regroupement par support. C'est pourquoi on distinguera une première grande partie constituée de registres, qui est la partie la plus exhaustive. La collection d'imprimés (deuxième partie) et la collection d'affiches (troisième partie de l'inventaire) rassemblent des documents dont le contenu fait doublon avec les registres. Ils ont cependant été conservés afin de témoigner de la variété des supports de diffusion des délibérations et des arrêtés. Ces deux dernières collections sont loin d'être exhaustives.

Au sein de ces trois grandes parties, on trouvera un classement par producteur, puis par thématique.

Condition d'accès

Libre, sauf en cas de documents très détériorés.

Les registres de délibérations ont été numérisés et sont disponibles sur le site internet des archives départementales de l'Aube. À partir de leur date de mise à disposition sur ce site internet, les registres originaux papiers ne sont plus communiqués en salle de lecture, sauf dérogation.

Conditions de reproduction

Les documents peuvent être photographiés, sans flash uniquement. L'utilisation de la photocopieuse est interdite.

Langue et écriture des documents

Français

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques

Cette série est composée de registres, d'affiches et de liasses.

Certains registres sont très fragiles, notamment en raison des plats et/ou dos de la reliure qui se détachent des cahiers de feuillets.

On notera la présence de réemploi de parchemin extrait d'antiphonaires pour les plats de certains registres. Les registres concernés ont été signalés dans l'inventaire par une note de bas de page.

Les affiches ont été cotées unitairement et sont conservées à plat.

Sources complémentaires

Archives départementales de l'Aube

Inventaire de la série L : Archives de la période révolutionnaire (1790 - 1800).

Inventaire de la série K : Lois, ordonnances, arrêtés.

Inventaire de la série M : Administration générale et économie (1800 - 1940).

Inventaire de la sous-série 1N : Conseil général du département et Commission départementale (1790 - 1940).

Inventaire de la sous-série 1Q : Domaines nationaux (période révolutionnaire).

Bibliothèque des Archives départementales, dont :

- BP 391 : *Procès-verbaux de l'administration départementale de 1790 à 1800. Tome sixième contenant le résumé des séances de directoire de département du 11 juillet 1793 au 6 floréal an II.*

- BM 30 : *Procès-verbal des séances de l'Assemblée administrative du Département de l'Aube, tenues à Troyes dans les mois de novembre et décembre 1790, 1791, 1792 et janvier et février 1793*, 3 volumes.

Archives municipales de Troyes

Fonds ancien, dont :

- Boites 937 à 939 : Actes imprimés de l'administration départementale : procès-verbaux imprimés des séances du Conseil général du département de l'Aube (1790 - 1793).

- Boite 939 : Actes imprimés de l'administration départementale : extraits imprimés du registre des délibérations de l'administration du département de l'Aube (an II - an VI).

Archives nationales

Inventaire de la sous-série F/1cIII : Esprit public et élections.

Bibliographie

ANDRO, Gaid, « Pistes de recherche pour une étude sur les procureurs généraux syndics : entre histoire individuelle et histoire institutionnelle », *Annales historiques de la Révolution française*, n°360, avril-juin 2010. (https://doi.org/10.4000/ahrf.11632)

ARPIN, Charles, « Troyes s'enrichit d'un hôtel de préfecture moderne sans rien perdre de son ancienne façade », *La vie en Champagne*, n°52, décembre 1957, p. 6-10.

GAINOT, Bernard. « La province au crible des rapports des commissaires départementaux du Directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, n°330, p.143-157, octobre -décembre 2002. (https://doi.org/10.4000/ahrf.791)

SOBOUL, Albert (dir.) ; SURATTEAU, Jean-René (dir.) ; GENDRON, François (ed.). *Dictionnaire historique de la Révolution française.* Paris : Presses universitaires de Paris, 1989.

« Les origines du conseil général de l'Aube », *La vie en Champagne*, n°217, décembre 1972, p. 4-13.

Contrôle de la description

L'instrument de recherche de cette sous-série a été réalisé en 2026, sous le contrôle d'Arnaud BAUDIN et la direction de Nicolas DOHRMANN.

Règles ou convention

Norme générale et internationale de description archivistique ISAD(G).

Date de la description

Mise en adéquation avec la norme ISAD (G) en 2026.

Sommaire

2 L 1 – 90	**Registres des actes**	1790 – An VIII
2 L 1 – 21	Conseil général du département	1790 – An II
2 L 22 – 33	Directoire du département	1790 – An II
2 L 34 – 90	Administration centrale du département	1790 – An V
2 L 34 – 48	Généralités	1791 – An VIII
2 L 49	Ponts et chaussées	An II – An VI
2 L 50 – 84	Clergé	1790 – An III
2 L 51 – 55	District d'Arcis	1790 – 1793
2 L 56 – 60	District de Bar-sur-Aube	1791 – An II
2 L 61 – 65	District de Bar-sur-Seine	1790 – 1793
2 L 66 – 68	District d'Ervy-le-Châtel	1791 – 1793
2 L 69 – 72	District de Nogent-sur-Seine	1791 – An III
2 L 73 – 84	District de Troyes	1790 – 1794
2 L 85 – 90	Domaines nationaux	1791 – An V
2 L 85 – 87	Généralités	1791 – An V
2 L 88 – 89	Biens de première origine	1792 – An IV
2 L 90	Biens de seconde origine	1794 – An V
2 L 91 – 98	**Collection de documents imprimés**	1790 – An VII
2 L 91 – 93	Conseil général du département	1790 – An II
2 L 94 – 95	Directoire du département	1790 – An III
2 L 96 – 97	Administration centrale du département	An III – An VII
2 L 98	Commissaire près le directoire du département	An IV – An VII
2 L 99 – 109	**Collection d'affiches**	1792 – An VII
2 L 99 – 108	Administration centrale du département	1792 – An VII
2 L 109	Commissaire près le directoire du département	An II

2 L 1 - 90 Registres des actes

1790 - An VIII

2 L 1 - 21 Conseil général du département

Juillet 1790 - 29 brumaire an II

2 L 1 Assemblée du département de l'Aube : procès-verbal des premières séances du département de l'Aube, tenues au mois de juillet 1790.
Contient les signatures des membres assemblés.
Juillet 1790

2 L 2 - 6 Registres des procès verbaux des séances du Conseil général.
3 novembre 1790 - 14 décembre 1791

2 L 2 3 novembre - 15 décembre 1790.
Contient une table des matières en fin de registre.

2 L 3 3 novembre - 15 décembre 1790.

2 L 4 15 novembre - 14 décembre 1791.

2 L 5 16 novembre - 15 décembre 1791.

2 L 6 15 novembre - 14 décembre 1791.

2 L 7 - 15 Registres des procès verbaux des séances de l'assemblée administrative du département de l'Aube.
Novembre 1791 - Février 1793

2 L 7 Novembre - Décembre 1791.

2 L 8 15 novembre - 14 décembre 1791.

2 L 9 Décembre 1792 - Février 1793.

2 L 10 Idem.

2 L 11 Idem.

2 L 12 Idem.

2 L 13 Idem.

2 L 14 12 décembre 1792 - 8 février 1793.

2 L 15 12 décembre 1792 - 8 février 1793.

2 L 16 Minutes des procès-verbaux des séances du Conseil général.
6 février - 8 février 1793

2 L 17 - 19 Registres des délibérations du Conseil général permanent de l'Aube.
21 mars 1793 - 29 brumaire an II

2 L 17 21 mars - 1er juillet 1793.

2 L 18 2 juillet 1793 - 5 brumaire an II.

2 L 19 6 brumaire an II - 29 brumaire an II.

2 L 20 - 21 Registres des arrêtés du Conseil général du département de l'Aube en surveillance permanente.
14 juillet 1792 - 16 janvier 1793

2 L 20 14 juillet - 30 octobre 1792.

2 L 21 30 octobre 1792 - 16 janvier 1793.

2 L 22 - 33 **Directoire du département de l'Aube**
8 juillet 1790 - 7 ventôse an II

2 L 22 Procès-verbal de séance.
21 mai 1792

2 L 23 - 33 Registres des délibérations et arrêtés du Directoire du département.
8 juillet 1790 - 7 ventôse an II

2 L 23 8 juillet - 22 Septembre 1790.

2 L 24 24 septembre 1790 - 2 mars 1791.

2 L 25 2 mars - 13 juillet 1791.

2 L 26 13 juillet 1791 - 14 octobre 1791.

2 L 27 14 octobre 1791 - 3 février 1792.

2 L 28 6 février - 22 août 1792.

2 L 29 22 août - 30 novembre 1792.

2 L 30 30 novembre 1792 - 19 avril 1793.

2 L 31 22 avril - 9 octobre 1793.

2 L 32 9 octobre 1793 - 7 ventôse an II.

2 L 33 1791 - 1793.

2 L 34 - 90 **Administration centrale du département**

1791 - An VIII

2 L 34 - 48 *Généralités.*

22 février 1791 - An VIII

2 L 34 - 45 Registres des délibérations de l'administration centrale du département.

9 ventôse an II - 2 germinal an VIII

2 L 34 9 ventôse - 13 thermidor an II.

2 L 35 15 thermidor an II - 15 ventôse an III.

2 L 36 16 ventôse - 3 thermidor an III.

2 L 37 3 thermidor an III - 9 frimaire an IV.

2 L 38 14 frimaire - 7 floréal an IV.

2 L 39 7 floréal an IV - 29 nivôse an V.

2 L 40 9 pluviôse an V - 15 brumaire an VI.

2 L 41 18 brumaire - 9 ventôse an VI.

2 L 42 11 ventôse an VI - 3 brumaire an VII.

2 L 43 4 brumaire an VII - 7 vendémiaire an VIII.

2 L 44 7 vendémiaire - 12 ventôse an VIII.

2 L 45 14 ventôse - 2 germinal an VIII.

2 L 46 Procès-verbal des délibérations de la commission départementale de l'Aube.

An VIII

2 L 47 Arrêtés concernant les affaires administratives du département.

22 février - 28 novembre 1791

2 L 48 Enregistrement des arrêtés du département et autres autorités.

17 brumaire an IV - 29 ventôse an VIII

2 L 49 *Ponts et chaussées.*

17 pluviôse an II - 5 frimaire an VI

2 L 49 Registre des délibérations relatives aux ponts et chaussées.
17 pluviôse an II - 5 frimaire an VI

2 L 50 - 84 *Clergé.*
24 décembre 1790 - 5e jour complémentaire de l'an III

2 L 50 Registre des arrêtés relatifs auxpensions de secours accordés aux prêtres non conformistes.
22 août 1791 - 23 août 1793

2 L 51 - 55 *District d'Arcis.*
31 décembre 1791 - 4 septembre 1793

2 L 51 - 53 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans le district d'Arcis.
31 décembre 1790 - 4 septembre 1793

2 L 51 31 décembre 1790 - 30 mars 1791.

2 L 52 30 mars - 14 octobre 1791.

2 L 53 14 octobre 1791 - 4 septembre 1793.

2 L 54 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans le district d'Arcis.
14 février 1791 - 12 août 1793

2 L 55 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé régulier supprimé dans le district de Bar-sur-Aube.
9 février 1791 - 28 juin 1793

2 L 56 - 60 *District de Bar-sur-Aube.*
26 janvier 1791 - 29 brumaire an II

2 L 56 - 58 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans le district de Bar-sur-Aube.
26 janvier 1791 - 29 brumaire an II

2 L 56 26 janvier - 27 mai 1791.

2 L 57 27 mai 1791 - 31 octobre 1792.

2 L 58 30 juillet 1792 - 29 brumaire an II.

2 L 59 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans le district de Bar-sur-Aube.

28 janvier 1791 - 23 avril 1792

2 L 60 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé régulier supprimé dans le district de Bar-sur-Aube.

19 janvier 1791 - 24 juillet 1793

2 L 61 - 65 *District de Bar-sur-Seine.*

27 décembre 1790 - 26 juillet 1793

2 L 61 - 63 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans le district de Bar-sur-Seine.

14 janvier 1791 - 26 juillet 1793

2 L 61 14 janvier - 31 mars 1791.

2 L 62 31 mars 1791 - 31 octobre 1792.

2 L 63 10 octobre 1792 - 26 juillet 1793.

2 L 64 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans le district de Bar-sur-Seine.

27 décembre 1790 - 20 avril 1792

2 L 65 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé régulier supprimé dans le district de Bar-sur-Seine.

4 février 1791 - 26 juillet 1793

2 L 66 - 68 *District d'Ervy-le-Châtel.*

17 janvier 1791 - 13 septembre1793

2 L 66 - 67 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans le district d'Ervy-le-Châtel.

17 janvier 1791 - 28 août 1793

2 L 66 17 janvier - 3 août 1791.

2 L 67 3 août 1791 - 28 août 1793.

2 L 68 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans le district d'Ervy-le-Châtel.

19 janvier 1791 - 13 septembre 1793

2 L 69 - 72 *District de Nogent-sur-Seine.*

19 janvier 1791 - 5e jour complémentaire an III

2 L 69 - 70 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans le district de Nogent-sur-Seine.

19 janvier 1791 - 1er frimaire an II

2 L 69 19 janvier - 8 mai 1791.

2 L 70 10 juin 1791 - 1er frimaire an II.

2 L 71 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans le district de Nogent-sur-Seine.

2 février 1791 - 11 janvier 1792

2 L 72 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé régulier supprimé dans le district de Nogent-sur-Seine.

19 janvier 1791 - 5e jour complémentaire de l'an III

2 L 73 - 84 *District de Troyes.*

24 décembre 1790 - 7 avril 1794

2 L 73 - 75 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans le district de Troyes.

17 janvier 1791 - 26 août 1793

2 L 73 17 janvier - 28 mars 1791.

2 L 74 28 mars - 14 novembre 1791.

2 L 75 16 novembre 1791 - 26 août 1793.

2 L 76 - 77 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé dans la ville de Troyes.

17 janvier 1791 - 26 août 1793

2 L 76 7 février 1791 - 12 janvier 1792.

2 L 77 30 janvier 1792 - 26 août 1793.

2 L 78 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans la ville de Troyes.
27 décembre 1790 - 24 janvier 1791

2 L 79 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier supprimé dans le district et dans la ville de Troyes.
26 janvier 1791 - 10 avril 1793

2 L 80 - 81 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé régulier supprimé dans le district de Troyes.
28 janvier 1791 - 4 brumaire an II

2 L 80 28 janvier 1791 - 11 mai 1792.

2 L 81 24 janvier 1791 - 4 brumaire an II.

2 L 82 - 83 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé séculier conservé et supprimé dans le district et la ville de Troyes.
24 décembre 1790 - 26 octobre 1792

2 L 82 24 décembre 1790 - 22 mars 1791.

2 L 83 29 mars 1791 - 26 octobre 1792.

2 L 84 Registres des arrêtés du directoire du département relatifs au traitement du clergé régulier supprimé dans le district et dans la ville de Troyes.
4 février 1791 - 7 avril 1794

2 L 85 - 90 *Domaines nationaux.*
1791 - An V

2 L 85 - 87 *Généralités.*
1791 - An V

2 L 85 Registre de délibérations concernant les biens nationaux.
1792 - 1793

2 L 86 Registre des arrêtés du département relatifs aux domaines nationaux, dîmes inféodées.
1791 - An IV

2 L 87 Registre des circulaires aux six districts relatives aux domaines

nationaux.

1793 - An V

2 L 88 - 89 *Biens de première origine.*

1792 - An IV

2 L 88 Registre d'inscription des actes du directoire du département de l'Aube concernant les liquidations des créances des corps et communautés ecclésiaistiques supprimées.

1792

2 L 89 Registre des arrêtés pris en faveur des créanciers des couvents et fabriques.

An II - An IV

2 L 90 *Biens de seconde origine.*

1794 - An V

2 L 88 Registre des circulaires aux six disricts relatives aux émigrés.

1794 - An V

2 L 91 - 98 Collection de documents imprimés.

1790 - An VII

2 L 91 - 93 Conseil général du département.

1790 - An II

2 L 91 Extraits de procès-verbaux.

1790 - An II

2 L 92 Extraits du registre de délibérations.

1792 - An II

2 L 93 Extraits du registre des arrêtés.

1793

2 L 94 - 95 Directoire du département de l'Aube.

1790 - An III

2 L 94 Extraits du registre des délibérations.

1790 -An III

2 L 95 Extraits du registre des arrêtés.

1791

2 L 96 - 97 **Administration centrale du département de l'Aube.**

1790 - An VII

2 L 96 Extraits du registre de délibérations.

An II -an VII

2 L 97 Extraits du registre des arrêtés.

An III - An V

2 L 98 **Commissaire près le directoire du département de l'Aube.**

An IV -an VII

2 L 98 Circulaires.

An IV -an VII

2 L 99 - 109 **Collection d'affiches.**

1792 - An VII

2 L 99 - 108 **Administration centrale du département de l'Aube.**

Août 1792 - 16 messidor an VII

2 L 99 Extrait du registre des délibérations : Encouragement à la défense du territoire.

[Août 1792]

2 L 100 Extrait du registre de délibérations : Approvisionnement en chandelles.

17 vendémiaire an III

2 L 101 Extrait du registre de délibérations : Durcissement de la justice envers les criminels.

7 prairial an III

2 L 102 Extrait du registre de délibérations : Recherche des criminels qui ont scié les arbres de la liberté aux Riceys.

27 pluviôse an IV

2 L 103 Extrait du registre de délibérations : Création de l'école centrale de l'Aube.

7 floréal an IV

2 L 104 Extrait du registre de délibérations : Fête des époux.
26 germinal an VI

2 L 105 Extrait du registre de délibérations : Mesures prises à l'encontre des conscrits déserteurs.
5 nivôse an VII

2 L 106 Extrait du registre de délibérations : Conscription.
22 fructidor an VII

2 L 107 Extrait du registre de délibérations : Acquisition de bêtes à laine d'Espagne.
13 messidor an VII

2 L 108 Extrait du registre de délibérations : Perception des contributions directes.
16 messidor an VII

2 L 109 **Commissaire près le directoire du département de l'Aube.**
An II

2 L 109 Arrêté de Rousselin, commisaire civil national : Restrictions de la pratique du culte catholique.
15 frimaire an II